

Les artistes dans les petites municipalités urbaines et rurales du Canada



<http://www.hillstrategies.com>
info@hillstrategies.com

Regards statistiques sur les arts, vol. 4, n° 3
© Hill Stratégies Recherche Inc., février 2006

ISBN 0-9738391-5-5; Regards statistiques ISSN 1713-3564

*Rapport financé par le Conseil des Arts du Canada,
le ministère du Patrimoine canadien
et le Conseil des arts de l'Ontario*



Canada Council
for the Arts

Conseil des Arts
du Canada



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien



ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

LES ARTISTES DANS LES PETITES MUNICIPALITÉS URBAINES ET RURALES DU CANADA

Section 1 : Introduction

Ce rapport constate qu'il y a des concentrations significatives d'artistes dans plusieurs petites municipalités urbaines et rurales du Canada. L'étude a porté sur les données issues d'une demande spéciale de données du recensement de 2001 de Statistique Canada, élaborée et commandée par Hill Stratégies Recherche. L'analyse porte sur neuf professions artistiques :

- acteurs;
- artisans;
- chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs;
- danseurs;
- musiciens et chanteurs;
- autres artistes du spectacle (comme les artistes du cirque et les marionnettistes);
- peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques;
- producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé; et
- auteurs, rédacteurs et écrivains.

Des rapports précédents de Hill Stratégies Recherche ont démontré qu'il y a 130 700 artistes au Canada dans ces catégories professionnelles. Les artistes constituent 0,8 % de la population active totale du Canada. Entre 1991 et 2001, le nombre d'artistes a augmenté de 29 %, soit presque trois fois plus que le taux de croissance de l'ensemble de la population active (10 %). Avec un revenu moyen de 23 500 \$, l'écart entre le revenu moyen des artistes et celui de l'ensemble de la population active est de 26 %. Parmi les nombreuses catégories professionnelles recensées par Statistique Canada, les artistes se retrouvent dans le quart inférieur en ce qui a trait au revenu moyen.

Les « petites municipalités urbaines et rurales » sont définies comme les municipalités¹ ayant moins de 50 000 habitants, selon les frontières municipales de 2001. Des données du recensement existent uniquement pour les 264 petites municipalités urbaines et rurales comptant 40 artistes ou plus. Toutefois, il n'a pas été possible de présenter toutes ces 264 municipalités dans ce rapport. Le rapport concentre sur les municipalités dans chaque province ayant une concentration d'artistes supérieure à la moyenne. Les tableaux détaillés à l'annexe C proposent les données sur les 264 petites municipalités urbaines et rurales ayant au moins 40 artistes.

En général, il y a 22 100 artistes dans les 264 petites municipalités urbaines et rurales ayant des données fiables, représentant 17 % des 130 700 artistes au Canada.

Compte tenu du petit nombre d'artistes habitant dans chaque petite municipalité, il n'a pas été possible de proposer une ventilation par profession. Un rapport précédent dans la série *Regards statistiques sur les arts* avait démontré que parmi ces neuf professions, les artisans étaient les artistes qui avaient le plus tendance à habiter à l'extérieur des 27 régions métropolitaines de recensement (44 % d'entre eux le font). Les peintres, les sculpteurs et autres

¹ Appelées « subdivision du recensement » dans les données de Statistique Canada.

artistes des arts plastiques sont le prochain groupe à habiter à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (30 %), suivis des musiciens et chanteurs (24 %) et des chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs (21 %)².

Section 2 : L'importance de suivre l'évolution des artistes dans les petites municipalités urbaines et rurales

Une des principales conclusions de ce rapport – qu'il y a des concentrations significatives d'artistes dans les petites municipalités urbaines et rurales du Canada – démontre que les arts contribuent à la qualité de vie et à la vitalité sociale et économique de nombreuses petites collectivités urbaines et rurales du Canada.

Une communauté artistique vibrante peut susciter une « fierté locale », surtout dans les petites municipalités urbaines et rurales, et peut donc améliorer le bien-être de l'ensemble de la collectivité. Une forte présence artistique peut aider à attirer de nouveaux résidents, dont des artistes et d'autres personnes qui sont stimulées, inspirées et diverties par les arts.

En se basant sur des preuves anecdotiques, un rapport américain a avancé que des activités artistiques à budgets modestes peuvent trouver des utilisations productives pour des installations sous-utilisées ou abandonnées, encourager un dialogue entre les citoyens, développer les relations sociales et favoriser la résolution de problèmes³. Le rapport intitulé *The Artistic Dividend* a soutenu que « les artistes contribuent à l'économie – par une exportation directe de leur travail et de leurs services, par des travaux entrepris pour des entreprises de leur région, et en stimulant l'innovation chez leurs fournisseurs⁴ ». Une autre étude, portant sur les grandes régions municipales, a maintenu que « la créativité a remplacé les matières premières ou les ports naturels en tant que source essentielle de la croissance économique. Pour réussir dans cette nouvelle ère de créativité, les régions doivent développer, attirer et conserver des gens talentueux et créateurs qui génèrent des innovations, développent des industries technologiques et alimentent la croissance économique⁵ ».

La constatation de ce rapport à l'effet qu'il y a des concentrations importantes d'artistes dans plusieurs petites municipalités urbaines et rurales du Canada soulève une question importante : Quel est le meilleur soutien que les associations, les bailleurs de fonds, les décideurs et les autres intervenants peuvent accorder aux artistes dans ces petites municipalités hétéroclites ? Pour nombre d'organismes de soutien, il peut être difficile de venir en aide aux artistes lorsque le nombre absolu d'artistes est relativement peu élevé et lorsqu'il n'y a pas d'« économies d'échelle ». Les moyens technologiques, et notamment Internet, peuvent s'avérer utiles à cet égard.

² Dans l'ensemble, les artistes habitent en majorité dans les 27 régions métropolitaines de recensement du Canada (RMR). Les RMR comprennent plus de trois quarts des artistes du Canada mais seulement deux tiers de sa population active.

³ *Leveraging Assets: How Small-Budget Arts Activities Benefit Neighbourhoods*, John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, 2003.

⁴ *The Artistic Dividend Revisited*, Ann Markusen, Greg Schrock et Martina Cameron, University of Minnesota, 2004, p. 1. Voir également *The Artistic Dividend: The Arts' Hidden Contributions to Regional Development*, Ann Markusen et David King, 2003.

⁵ *Competing on Creativity: Placing Ontario's Cities in a North American Context*, Meric S. Gertler, Richard Florida, Gary Gates et Tara Vinodrai, 2002, p. ii.

De nouvelles études pourraient examiner l'attrait des petites municipalités urbaines et rurales pour les artistes. Ces derniers sont-ils attirés par ces régions à cause de la beauté physique des lieux, de la qualité de vie ou des logements abordables ? Ou est-ce que ce sont les réseaux sociaux, des raisons familiales ou d'autres motivations qui attirent les artistes vers ces collectivités ?

Section 3 : Observations au sujet des données

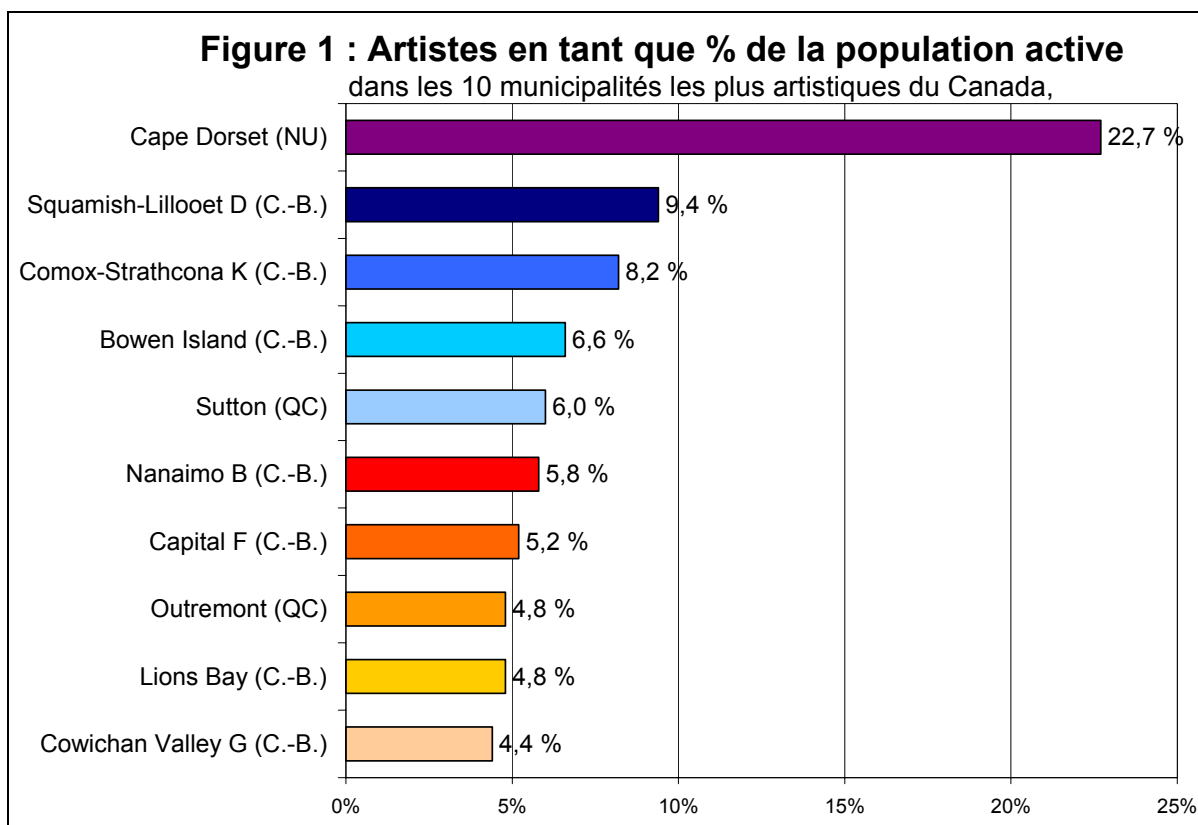
Veillez prendre note des observations importantes suivantes au cours de la lecture du présent rapport :

- 1) Ce rapport ne porte que sur les municipalités comptant moins de 50 000 habitants. Un rapport subséquent examinera les grandes municipalités du Canada.
- 2) Des données du recensement existent uniquement pour les 264 petites municipalités urbaines et rurales comptant 40 artistes ou plus. Les municipalités comptant moins de 40 artistes sont exclues de ce rapport ainsi que des tableaux détaillés à l'annexe C.
- 3) Les données présentées reflètent les frontières municipales de 2001.
- 4) Le revenu moyen des artistes est indiqué lorsque l'erreur-type est faible (coefficient de variation inférieur à 16,6 %) et si au moins 250 artistes déclarent des revenus. Seules cinq petites municipalités satisfont à ces critères : West Vancouver, City of North Vancouver et Capital F RDA (Colombie-Britannique); Stratford (Ontario); et Outremont (Québec).
- 5) L'analyse porte sur neuf professions artistiques : 1) les acteurs; 2) les artisans; 3) les chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs; 4) les danseurs; 5) les musiciens et chanteurs; 6) les autres artistes du spectacle (comme les artistes du cirque et les marionnettistes); 7) les peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques; 8) les producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé; et 9) les auteurs, rédacteurs et écrivains.
- 6) Le recensement recueille des données sur la profession à laquelle le répondant a consacré le plus d'heures entre le 6 et le 12 mai 2001. En général, les évaluations du recensement peuvent sous-estimer le nombre réel d'artistes parce que beaucoup d'artistes ont plusieurs emplois et parce que le recensement a eu lieu en mai.
- 7) Les catégories professionnelles ne correspondent pas parfaitement à la réalité de tous les artistes, mais elles constituent une approximation raisonnable des emplois et du travail autonome dans le secteur des arts. Toutefois, les artistes médiatiques ne sont pas bien représentés dans les classifications professionnelles. De plus, les classifications professionnelles retenues excluent les gens faisant de l'enseignement artistique dans les établissements postsecondaires, secondaires et élémentaires. Les personnes faisant de l'enseignement artistique dans un établissement privé ou d'un autre type (comme une école de danse) *sont* incluses dans les statistiques.
- 8) Veuillez voir à l'annexe A les renseignements complémentaires sur la méthodologie de ce rapport ainsi qu'une discussion des forces et des limites du recensement. L'annexe B présente des descriptions des neuf professions artistiques. L'annexe C propose des tableaux détaillés du nombre d'artistes et de leur concentration dans les 264 petites municipalités urbaines et rurales pour lesquelles nous avons des données fiables.

Section 4 : Les petites municipalités les plus artistiques du Canada, 2001

La figure 1, qui donne la concentration des artistes dans les 10 municipalités les plus artistiques du Canada, démontre que Cape Dorset au Nunavut est la municipalité la plus artistique du Canada. Près d'une personne sur quatre de sa population active occupe une profession artistique. La concentration d'artistes de Cape Dorset (23 %) est :

- près du double de celle de la deuxième municipalité la plus artistique (Squamish-Lillooet D Regional District Electoral Area, située en grande partie entre Vancouver et Whistler, C.-B., 9,4 %);
- presque trois fois celle du « quartier le plus créatif au Canada », la région postale H2W du Plateau de Montréal (8,0 %); et
- près de 30 fois supérieure à la moyenne nationale de 0,8 %.



Autres faits au sujet de Cape Dorset :

- Le site Internet de Cape Dorset, qui se proclame la « capitale de l'art inuit », indique que la sculpture et la gravure sont les « principales activités économiques ». Le site Internet de ce hameau précise également que le « coût de la vie est 65 % supérieur à celui de Montréal⁶ ».
- Cape Dorset est situé au nord du 64^e parallèle, contrairement à Toronto (43°41'), Montréal (45°31'), Vancouver (49°15'), Winnipeg (49°88'), Whitehorse (60°72') et Iqaluit (63°74'). (La figure 2 situe géographiquement Cape Dorset.)

⁶ Voir <http://www.capedorset.ca/en/index.asp>.

- Il n'y a pas de routes revêtues dans ce hameau.
- Deux artistes visuels bien connus de Cape Dorset sont Kenojuak Ashevak (récipiendaire de l'Ordre du Canada et dont les œuvres les plus connues sont des gravures et des dessins) et le sculpteur Ohito Ashoona (récipiendaire du Prix national d'excellence décerné aux Autochtones pour les arts et la culture de 2002)⁷.
- L'art inuit est « probablement l'aspect le plus connu de l'art canadien sur la scène mondiale⁸ ».

Le tableau 1 propose des données clés sur les 10 petites municipalités urbaines et rurales les plus artistiques au Canada. En voici les faits saillants :

- Sept des dix municipalités les plus artistiques se trouvent en Colombie-Britannique.
- Neuf d'entre elles ont une population active de moins de 5 000 personnes.
- Outremont, la seule municipalité dans cette liste à compter plus de 5 000 personnes dans sa population active, était une petite municipalité au centre de Montréal en 2001. Le 1^{er} janvier 2002, Outremont a été fusionnée avec la ville de Montréal.
- Les petites municipalités urbaines et rurales les plus artistiques ont des concentrations d'artistes beaucoup plus élevées que celles des grandes municipalités canadiennes (population de plus de 50 000 personnes). De fait, la grande municipalité ayant la plus forte concentration d'artistes n'arrive qu'en 28^e position parmi les petites municipalités. (Un rapport subséquent de la série *Regards statistiques sur les arts* examinera 92 grandes municipalités du Canada.)
- Les deux municipalités ayant les plus fortes concentrations d'artistes sont également les deux plus petites municipalités à avoir des données fiables sur les artistes.

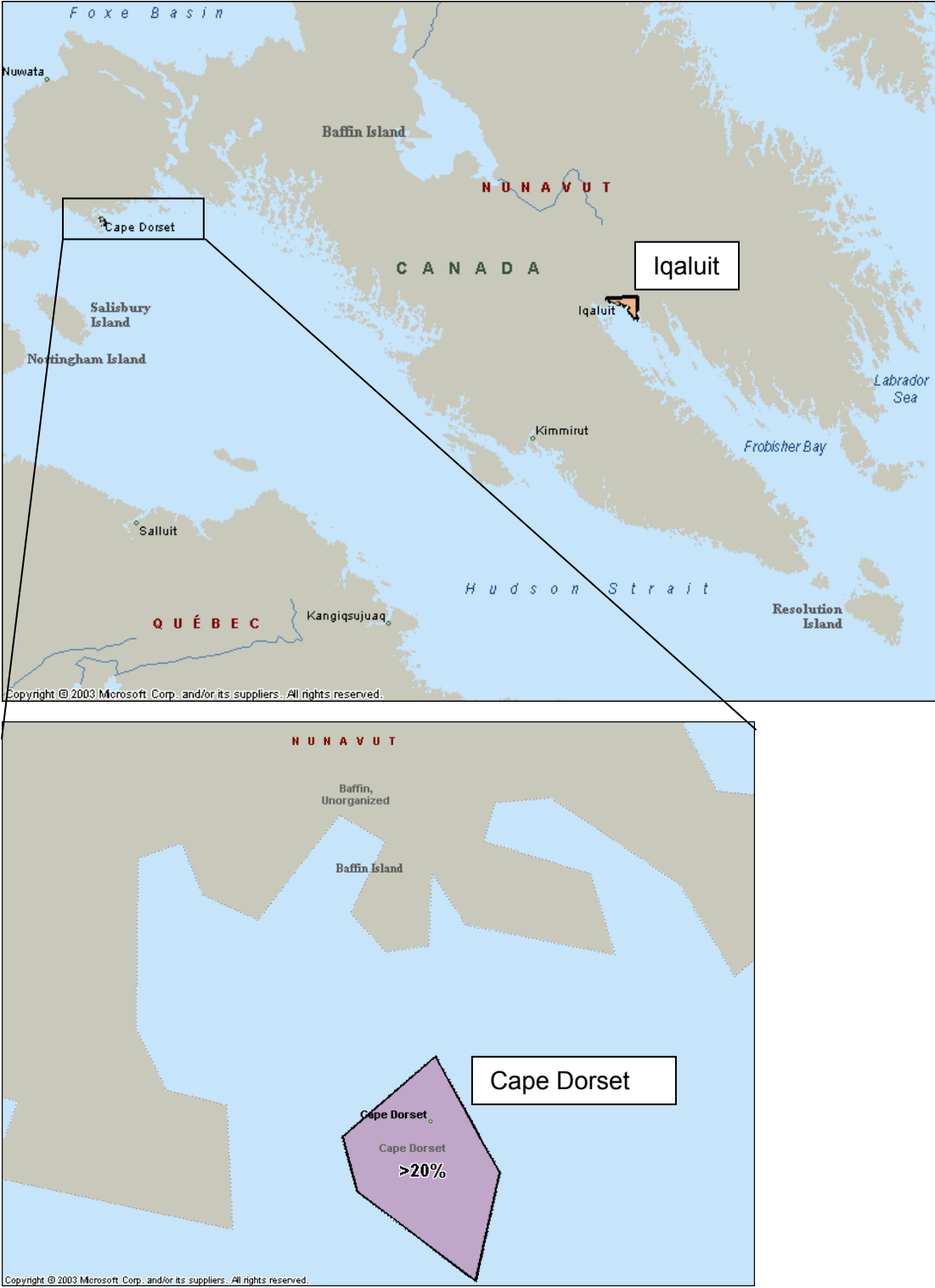
Municipalité	Prov.	Type	Emplacement	Nombre d'artistes	Population active totale	% d'artistes
Cape Dorset	NU	HAM	Île de Baffin	110	485	22,7 %
Squamish-Lillooet D	C.-B.	RDA	Vancouver-Whistler	45	480	9,4 %
Comox-Strathcona K	C.-B.	RDA	Île de Vancouver	85	1 040	8,2 %
Bowen Island	C.-B.	IM	Nord-ouest de Vancouver	115	1 735	6,6 %
Sutton	QC	V	Estrie	40	670	6,0 %
Nanaimo B	C.-B.	RDA	Île de Vancouver	105	1 805	5,8 %
Capital F	C.-B.	RDA	Incluant île Saltspring	255	4 925	5,2 %
Lions Bay	C.-B.	VL	Nord de Vancouver dans la baie Howe	40	830	4,8 %
Outremont	QC	V	Montréal	600	12 545	4,8 %
Cowichan Valley G	C.-B.	RDA	Île de Vancouver	50	1 125	4,4 %

**Types de municipalité : HAM=Hamlet, IM=Island Municipality, RDA=Regional District Electoral Area, V=Ville, VL=Village*

⁷ Pour en savoir plus long sur les artistes inuit, voir http://www.capedorset.ca/en/tourism_arts_and_crafts.asp, <http://www.nacaarts.org/devArtNunavut.html>, http://collections.ic.gc.ca/cape_dorset/artist.html, et http://www.ainc-inac.gc.ca/art/inuit/index2_f.html.

⁸ Nunavut Arts and Crafts Association, <http://www.nacaarts.org/buyerTips.html>.

Figure 2 : Cape Dorset, Nunavut – La municipalité la plus artistique du Canada



Section 5 : Les artistes par municipalité dans chaque province et territoire

Le Nord

Les 295 artistes du Nunavut représentent un pourcentage remarquablement élevé de la population active de ce territoire (à 2,4 %, c'est plus du double du pourcentage de la Colombie-Britannique, la province ayant la plus forte concentration d'artistes). Les 260 artistes du Yukon représentent 1,4 % de la population active de ce territoire (ce pourcentage est également plus élevé que celui de la Colombie-Britannique). Aux Territoires du Nord-Ouest, les quelque 110 artistes représentent 0,5 % de la population active totale.

Quatre municipalités dans les territoires ont des données fiables sur les artistes :

- Avec 23 % de sa population active dans des professions artistiques, Cape Dorset, Nunavut, est la municipalité la plus artistique au Canada. La concentration d'artistes de Cape Dorset (23 %) est plus du double de celle de la deuxième municipalité la plus artistique et près de 30 fois la moyenne nationale de 0,8 %. Cape Dorset compte 110 artistes parmi sa population active de 485 personnes.
- Iqaluit, Nunavut, a une concentration d'artistes de 1,6 %, le double de la moyenne nationale.
- Whitehorse, au Yukon, compte 190 artistes parmi sa population active totale de 12 440 personnes, soit une concentration de 1,5 %.
- Yellowknife, aux Territoires du Nord-Ouest, compte 60 artistes dans une population active totale de 10 775 personnes (0,6 %).

Le tableau 2 présente le nombre et la concentration d'artistes dans ces municipalités nordiques.

Municipalité	Territoire	Type	Nombre d'artistes	Population active totale	% d'artistes
Cape Dorset	NU	HAM	110	485	22,7 %
Iqaluit	NU	T	50	3 090	1,6 %
Whitehorse	YT	C	190	12 440	1,5 %
Yellowknife	NT	C	60	10 775	0,6 %

**Types de municipalité : HAM=Hamlet, C=City, T=Town*

Colombie-Britannique

Avec 24 100 artistes, la Colombie-Britannique est la province ayant le pourcentage le plus élevé de sa population active dans des professions artistiques (1,1 %).

Beaucoup de municipalités de cette province ont une concentration élevée d'artistes. De fait, 23 petites municipalités urbaines ou rurales de la Colombie-Britannique jouissent d'une concentration d'artistes au moins le double de la moyenne canadienne de 0,8 %. Parmi toutes les provinces, la Colombie-Britannique compte le plus de municipalités ayant des concentrations d'artistes aussi élevées.

Les municipalités de Colombie-Britannique ayant le pourcentage le plus élevé d'artistes dans leur population active sont :

- Squamish-Lillooet D Regional District Electoral Area, située en grande partie entre Vancouver et Whistler. Cette municipalité a une concentration d'artistes de 9,4 %, ce qui en fait la deuxième plus élevée au Canada;
- Comox-Strathcona K Regional District Electoral Area (sur l'île de Vancouver), où les artistes constituent 8,2 % de la population active locale, la troisième plus élevée parmi les municipalités canadiennes;
- Bowen Island, au nord-ouest de Vancouver, qui a une concentration de 6,6 %, la quatrième plus élevée au Canada;
- Nanaimo B Regional District Electoral Area (sur l'île de Vancouver), où les artistes constituent 5,8 % de la population active locale (sixième au palmarès des municipalités canadiennes);
- Capital F Regional District Electoral Area, comprenant l'île Saltspring, où la concentration d'artistes atteint 5,2 %, soit le septième niveau le plus élevé au Canada;
- Lion's Bay, au nord de Vancouver dans la baie Howe, où les artistes constituent 4,8 % de la population active locale (huitième parmi les municipalités canadiennes); et
- Cowichan Valley G Regional District Electoral Area (au nord de Victoria sur l'île de Vancouver), où la concentration d'artistes est de 4,4 %, la dixième plus élevée au Canada.

Le tableau 3 propose le nombre d'artistes et leur concentration dans 23 municipalités ayant une concentration au moins deux fois supérieure à la moyenne nationale.

Municipalité	Type	Nombre d'artistes	Population active totale	% d'artistes
Squamish-Lillooet D	RDA	45	480	9,4 %
Comox-Strathcona K	RDA	85	1 040	8,2 %
Bowen Island	IM	115	1 735	6,6 %
Nanaimo B	RDA	105	1 805	5,8 %
Capital F	RDA	255	4 925	5,2 %
Lions Bay	VL	40	830	4,8 %
Cowichan Valley G	RDA	50	1 125	4,4 %
Sunshine Coast D	RDA	60	1 675	3,6 %
Sunshine Coast E	RDA	60	1 720	3,5 %
Capital G	RDA	65	1 970	3,3 %
Greater Vancouver A	RDA	130	4 250	3,1 %
Capital H (Part 1)	RDA	65	2 130	3,1 %
Thompson-Nicola L	RDA	50	1 720	2,9 %
West Vancouver	DM	535	20 915	2,6 %
Central Kootenay F	RDA	45	2 260	2,0 %
Oak Bay	DM	170	8 700	2,0 %
Cowichan Valley B	RDA	75	4 080	1,8 %
Comox-Strathcona A	RDA	40	2 220	1,8 %
North Vancouver	C	455	27 130	1,7 %
Metchosin	DM	45	2 690	1,7 %
North Saanich	DM	95	5 845	1,6 %
Central Saanich	DM	135	8 595	1,6 %
Parksville	C	65	4 170	1,6 %

**Types de municipalités : C=City, DM=District Municipality, IM=Island Municipality, RDA=Regional District Electoral Area, VL=Village*

Une estimation du revenu moyen des artistes a pu être établie pour trois petites municipalités urbaines ou rurales de la Colombie-Britannique⁹ :

- Dans West Vancouver District Municipality, les artistes gagnent en moyenne 32 200 \$, soit environ la moitié du revenu moyen de la population active locale (65 600 \$).
- Dans la City of North Vancouver, les artistes gagnent en moyenne 29 400 \$, ou 12 % de moins que le revenu moyen de la population active locale (33 600 \$).
- Dans Capital F RDA incluant l'île Saltspring, le revenu moyen des artistes n'est que 14 100 \$, ce qui est 39 % de moins que les autres travailleurs locaux (23 100 \$).

Veuillez consulter les tableaux détaillés à l'annexe C pour en savoir plus long sur le nombre d'artistes et leur concentration dans les autres petites municipalités de la Colombie-Britannique.

⁹ Le revenu moyen des artistes est indiqué lorsque l'erreur-type est faible (coefficient de variation inférieur à 16,6 %) et si au moins 250 artistes déclarent des revenus.

Alberta

L'Alberta dénombre 11 700 artistes parmi sa population active, soit 0,7 %. Les huit petites municipalités urbaines et rurales de l'Alberta ayant une concentration d'artistes supérieure à la moyenne nationale (0,8 %) sont :

- Olds, située entre Calgary et Edmonton, où les artistes constituent 1,4 % de la population active locale;
- Canmore, à l'ouest de Calgary, où la concentration d'artistes atteint 1,2 %;
- Rocky View No. 44, un vaste district municipal à l'ouest, au nord et à l'est de Calgary, où la concentration d'artistes est également de 1,2 %;
- Drumheller, au nord-est de Calgary, où les artistes forment 1,1 % de la population active locale;
- Okotoks, au sud de Calgary, où la concentration d'artistes est également de 1,1 %;
- Parkland County, située à l'ouest d'Edmonton, où les artistes constituent 0,9 % de la population active locale;
- Foothills No. 31, une municipalité rurale directement au sud de Calgary (entourant mais excluant Okotoks et High River), où la concentration d'artistes est de 0,9 %; et
- High River, au sud de Calgary, où les artistes forment également 0,9 % de la population active locale.

Le tableau 4 présente le nombre d'artistes et leur concentration dans ces huit municipalités albertaines.

Municipalité	Type	Nombre d'artistes	Population active totale	% d'artistes
Olds	T	50	3 685	1,4 %
Canmore	T	90	7 365	1,2 %
Rocky View No. 44	MD	230	18 995	1,2 %
Drumheller	T	45	3 975	1,1 %
Okotoks	T	75	6 670	1,1 %
Parkland County	CM	145	16 250	0,9 %
Foothills No. 31	MD	90	10 355	0,9 %
High River	T	45	5 200	0,9 %

**Types de municipalité : CM=County Municipality, MD=Municipal District, T=Town*

Veuillez consulter les tableaux détaillés à l'annexe C pour en savoir plus long sur le nombre d'artistes et leur concentration dans les autres petites municipalités de l'Alberta.

Saskatchewan

La Saskatchewan dénombre 2 970 artistes, soit 0,6 % de sa population active. Les quatre petites municipalités urbaines et rurales de la province pour lesquelles des estimations fiables ont pu être établies sont :

- Corman Park No. 344, une municipalité rurale autour de Saskatoon, où les artistes constituent 1,5 % de la population active, soit presque le double de la moyenne nationale (50 artistes dans une population active locale de 4 995 personnes);
- Moose Jaw, à l'ouest de Regina, qui a une concentration d'artistes de 0,5 % (85 artistes parmi une population active locale de 15 870 personnes);
- Yorkton, au nord-est de Regina, où les artistes constituent 0,5 % de la population active locale (40 artistes parmi une main-d'œuvre locale totale de 7 580 personnes); et
- Prince Albert, au nord-est de Saskatoon, qui a une concentration d'artistes de 0,2 % (40 artistes parmi une population active locale de 16 765 personnes).

Manitoba

Le Manitoba dénombre 3 980 artistes, soit 0,7 % de sa population active. Les sept petites municipalités urbaines et rurales de la province pour lesquelles des estimations fiables ont pu être établies sont :

- Portage la Prairie, à l'ouest de Winnipeg, où les artistes constituent 1,0 % de la population active locale (65 artistes parmi 6 240 personnes actives);
- St. Clements, une municipalité rurale entre Winnipeg et le lac Winnipeg, où la concentration d'artistes est de 0,8 % (45 artistes parmi une population active de 5 395 personnes);
- Hanover, une municipalité rurale au sud-est de Winnipeg, où les artistes constituent 0,8 % de la population active locale (45 artistes parmi 5 550 personnes actives);
- Russell, un canton sur la frontière de la Saskatchewan, où la concentration d'artistes est de 0,6 % (45 artistes parmi une population active de 7 185 personnes);
- St. Andrews, une municipalité rurale adjacente à St. Clements à l'extrémité sud-ouest du lac Winnipeg, où les artistes constituent également 0,6 % de la population active locale (40 artistes parmi une population active de 6 455 personnes);
- Springfield, une municipalité rurale directement à l'est de Winnipeg, où la concentration d'artistes est de 0,6 % (45 artistes parmi une population active de 7 365 personnes); et
- Brandon, dans le sud-ouest du Manitoba, qui a une concentration d'artistes de 0,5 % (100 artistes parmi une population active locale de 22 215 personnes).

Ontario

Avec 52 500 artistes, l'Ontario a presque deux fois plus d'artistes que n'importe quelle autre province. Les artistes représentent 0,8 % de la population active provinciale, soit le même niveau que la moyenne canadienne. Six petites municipalités urbaines ou rurales de l'Ontario jouissent d'une concentration d'artistes au moins le double de la moyenne canadienne de 0,8 % dont les suivantes :

- Seguin Township, située dans le nord-est de la province près de Parry Sound, où la concentration d'artistes de 3,5 % est plus de quatre fois supérieure à la moyenne nationale;
- Merrickville-Wolford, un village au sud d'Ottawa, où les artistes constituent 2,7 % de la population active;
- Niagara-on-the-Lake (où se trouve le Festival Shaw), dans le sud-ouest de l'Ontario, où la concentration d'artistes est de 2,2 %;
- Centre Hastings Township, au nord de Belleville dans l'est de l'Ontario, où les artistes constituent 1,9 % de la population active;
- Alnwick/Haldimand Township, à l'ouest de Belleville dans l'est de l'Ontario, où la concentration d'artistes est de 1,7 %; et
- Chatsworth Township, au sud d'Owen Sound en Ontario central, où les artistes constituent 1,6 % de la population active.

Le tableau 5 présente le nombre d'artistes et leur concentration dans 10 petites municipalités urbaines et rurales de l'Ontario ayant des concentrations d'artistes particulièrement élevées.

Municipalité	Type	Nombre d'artistes	Population active totale	% d'artistes
Seguin	TP	70	2 010	3,5 %
Merrickville-Wolford	VL	40	1 455	2,7 %
Niagara-on-the-Lake	T	170	7 645	2,2 %
Centre Hastings	TP	40	2 110	1,9 %
Alnwick/Haldimand	TP	55	3 210	1,7 %
Chatsworth	TP	55	3 405	1,6 %
Stratford	C	260	16 930	1,5 %
King	TP	155	10 920	1,4 %
Mississippi Mills	T	90	6 465	1,4 %
Prince Edward	C	170	12 350	1,4 %

**Types de municipalité : C=City, T=Town, TP=Township, VL=Village*

Parmi les petites municipalités urbaines et rurales de l'Ontario, une estimation du revenu moyen des artistes n'a pu être établie que pour Stratford¹⁰. À Stratford, les artistes gagnent en moyenne 21 600 \$, soit 30 % de moins que les autres travailleurs locaux (30 700 \$).

Veuillez consulter les tableaux détaillés à l'annexe C pour en savoir plus long sur le nombre d'artistes et leur concentration dans les autres petites municipalités de l'Ontario.

¹⁰ Le revenu moyen des artistes est indiqué lorsque l'erreur-type est faible (coefficient de variation inférieur à 16,6 %) et si au moins 250 artistes déclarent des revenus.

Québec

Le Québec se classe en deuxième position au palmarès des provinces quant au nombre d'artistes (27 600), ceux-ci représentant 0,7 % de sa population active. Onze petites municipalités urbaines ou rurales du Québec jouissent d'une concentration d'artistes au moins le double de la moyenne canadienne de 0,8 % dont les suivantes :

- Sutton, en Estrie, où la concentration d'artistes atteint 6,0 %, la cinquième plus élevée au Canada¹¹;
- Outremont, une petite municipalité au centre de Montréal (en 2001), où les artistes constituent 4,8 % de la population active (neuvième parmi les municipalités canadiennes). Le 1^{er} janvier 2002, Outremont a été fusionnée avec la ville de Montréal;
- la paroisse de Saint-Sauveur, une petite municipalité au nord de Montréal dans les Laurentides, où la concentration d'artistes est de 3,3 %¹²;
- Montréal-Ouest, où les artistes constituent 3,0 % de la population active¹³;
- Westmount, qui a une concentration d'artistes de 2,9 %¹⁴;
- Hudson, à l'ouest de Montréal près du village d'Oka, où les artistes constituent 2,8 % de la population active;
- Pontiac, au nord-ouest de Gatineau, où la concentration d'artistes est de 2,5 %;
- le village d'Oka, où les artistes forment 2,3 % de la population active locale;
- Chelsea, près de Pontiac au nord-est de Gatineau et comprenant le lac Meach, où les artistes constituent 2,1 % de la population locale;
- Saint-Lambert, sur la rive sud du Grand Montréal, où la concentration d'artistes est également de 2,1 %; et
- Lac-Brome, au nord de Sutton en Estrie, où la concentration d'artistes est de 2,0 %.

¹¹ La ville de Sutton a depuis été fusionnée avec le canton de Sutton.

¹² La paroisse de Saint-Sauveur a depuis été fusionnée avec le village de Saint-Sauveur-des-Monts.

¹³ Le 1^{er} janvier 2002, Montréal-Ouest a été fusionnée avec la ville de Montréal. À la suite d'un vote de défusionnement, Montréal-Ouest a été rétablie comme municipalité séparée le 1^{er} janvier 2006.

¹⁴ Le 1^{er} janvier 2002, Westmount a été fusionnée avec la ville de Montréal. À la suite d'un vote de défusionnement, Westmount a été rétablie comme municipalité séparée le 1^{er} janvier 2006.

Le tableau 6 présente le nombre d'artistes et leur concentration dans ces onze municipalités québécoises.

Municipalité	Type	Nombre d'artistes	Population active totale	% d'artistes
Sutton	V	40	670	6,0 %
Outremont	V	600	12 545	4,8 %
Saint-Sauveur	P	90	2 730	3,3 %
Montréal-Ouest	V	90	2 955	3,0 %
Westmount	V	305	10 365	2,9 %
Hudson	V	65	2 350	2,8 %
Pontiac	M	55	2 230	2,5 %
Oka	M	40	1 725	2,3 %
Chelsea	M	75	3 560	2,1 %
Saint-Lambert	V	225	10 715	2,1 %
Lac-Brome	V	50	2 470	2,0 %

**Types de municipalité : M=Municipalité, P=Paroisse, V=Ville*

Une estimation du revenu moyen des artistes n'a pu être établie que pour Outremont parmi les petites municipalités urbaines et rurales du Québec¹⁵. À Outremont, les artistes gagnent en moyenne 43 000 \$, soit 19 % de moins que les autres travailleurs locaux (53 000 \$).

Veillez consulter les tableaux détaillés à l'annexe C pour en savoir plus long sur le nombre d'artistes et leur concentration dans les autres petites municipalités urbaines et rurales du Québec.

¹⁵ Le revenu moyen des artistes est indiqué lorsque l'erreur-type est faible (coefficient de variation inférieur à 16,6 %) et si au moins 250 artistes déclarent des revenus.

Nouveau-Brunswick

Les 1 800 artistes du Nouveau-Brunswick représentent 0,5 % de la population active de cette province.

Les six petites municipalités urbaines et rurales de la province pour lesquelles des estimations fiables ont pu être établies sont :

- Hampton Parish, au nord-est de Saint John, où les artistes constituent 2,8 % de la population locale, la deuxième concentration la plus élevée dans les provinces de l'Atlantique (40 artistes parmi une population active de 1 405 personnes);
- Alnwick Parish, dans le nord-est de la province (Burnt Church et environs, près de la baie Miramichi), où les artistes constituent 2,5 % de la population active, ce qui est plus de trois fois supérieur à la moyenne nationale (75 artistes parmi 2 960 personnes actives);
- L'Acadie, qui a une concentration d'artistes de 1,3 % (40 artistes parmi une population active locale de 3 090 personnes);
- Rothesay, une petite ville au nord-est de Saint John, où les artistes constituent 0,8 % de la population active (55 artistes parmi 6 495 personnes actives);
- Fredericton, qui a également une concentration d'artistes égale à la moyenne nationale (0,8 %, avec 210 artistes parmi 27 850 personnes actives); et
- Riverview, à côté de Moncton, qui a une concentration d'artistes de 0,7 % (65 artistes parmi une population active locale de 9 895 personnes).

Nouvelle-Écosse

Il y a 3 510 artistes en Nouvelle-Écosse, représentant 0,7 % de la population active provinciale.

Les cinq petites municipalités urbaines et rurales de la Nouvelle-Écosse ayant une concentration d'artistes supérieure à la moyenne nationale (0,8 %) sont :

- Victoria Subd. B (une sous-division d'une municipalité de comté), dans l'île du Cap-Breton, où les artistes constituent 1,9 % de la population active (40 artistes parmi une population locale de 2 155 personnes);
- Lunenburg, où les artistes constituent 1,7 % de la population active locale (215 artistes parmi une main-d'œuvre locale totale de 12 840 personnes);
- Chester, un district municipal à l'ouest de Halifax, qui a une concentration d'artistes de 1,4 % (75 artistes parmi une population active locale de 5 220 personnes);
- Yarmouth, un district municipal dans le sud-ouest de la province, où les artistes constituent 1,0 % de la population active locale (55 artistes parmi une population locale de 5 375 personnes); et
- Clare, un district municipal au nord de Yarmouth, qui a une concentration d'artistes de 0,9 % (45 artistes parmi une population active locale de 4 760 personnes).

Veillez consulter les tableaux détaillés à l'annexe C pour en savoir plus long sur le nombre d'artistes et leur concentration dans les autres petites municipalités de la Nouvelle-Écosse.

Île-du-Prince-Édouard

Il y a 500 artistes sur l'Île-du-Prince-Édouard, soit 0,6 % de la main-d'œuvre de la province.

Il y a des données fiables pour deux municipalités de la plus petite province du Canada :

- Lot 65, à l'ouest de Charlottetown, où la concentration d'artistes de 3,7 % est la plus élevée dans les provinces de l'Atlantique (40 artistes parmi une population active de 1 090 personnes); et
- Charlottetown, où les artistes constituent 0,9 % de la population active locale (155 artistes parmi une main-d'œuvre locale totale de 17 900 personnes).

Terre-Neuve-et-Labrador

Il y a 1 400 artistes à Terre-Neuve-et-Labrador, représentant 0,6 % de la population active de la province.

Les quatre petites municipalités urbaines et rurales de la province pour lesquelles des estimations fiables ont pu être établies sont :

- Portugal Cove-St. Philip's, à l'ouest de St. John's dans la baie de la Conception, où les artistes constituent 1,4 % de la population active (45 artistes parmi 3 200 personnes actives);
- Corner Brook, qui a une concentration d'artistes de 0,6 % (55 artistes parmi une population active locale de 9 730 personnes);
- Conception Bay South, où les artistes constituent 0,5 % de la population active locale (55 artistes parmi une main-d'œuvre locale totale de 10 210 personnes); et
- Mount Pearl, au sud-ouest de St. John's, où la concentration d'artistes est de 0,3 % (50 artistes parmi une population locale de 14 395 personnes).

Annexe A : Dénombrer les artistes – Forces et limites du recensement

Les expressions « artistes » et « population active du secteur des arts » sont utilisées de façon interchangeable dans ce rapport pour décrire les Canadiens et Canadiennes de 15 ans et plus déclarant avoir eu un revenu d'un emploi ou d'un travail autonome dans un des neuf groupes professionnels classés comme étant artistique dans le cadre de recherches antérieures du Conseil des Arts du Canada, notamment dans Les artistes au sein de la population active (1999). Comme le fait remarquer ce rapport :

Les raisons pour lesquelles il est difficile de dénombrer les artistes au Canada sont multiples. Tout d'abord, on ne s'entend pas sur les professions qui devraient être considérées comme des professions du secteur artistique. Deuxièmement, Statistique Canada n'a pas une catégorie professionnelle bien définie pour les artistes. Troisièmement, l'affiliation aux associations d'artistes, autre source possible d'information, ne renseigne pas parfaitement sur la situation, car ce ne sont pas tous les artistes qui adhèrent à des associations. Quatrièmement, des études antérieures ont révélé qu'une proportion aussi importante que 50 % des travailleurs du secteur culturel exercent de multiples emplois. Certains artistes (par exemple le musicien qui travaille aussi à plein temps comme chauffeur de taxi) sont donc classés aux fins de la statistique dans des catégories professionnelles autres que le secteur artistique.

Ces neuf catégories professionnelles ont été retenues pour le présent profil des « artistes » en fonction de deux critères. Premièrement, en fonction de leur contenu artistique (tel qu'indiqué dans la description de la nature du travail et du titre du poste pour chaque profession présentée dans la Classification nationale des professions utilisée par Statistique Canada)... Deuxièmement, la définition des professions artistiques a été établie en fonction des différents types d'artistes professionnels demandant des subventions au Conseil des Arts du Canada chaque année. Peuvent avoir droit à une subvention les écrivains, les visualistes, les artisans, les cinéastes et vidéo-artistes, les danseurs, les chorégraphes, les auteurs dramatiques, les directeurs artistiques, les comédiens, les musiciens, les chanteurs, les compositeurs, les artistes interdisciplinaires et les multiartistes. Même si les catégories professionnelles utilisées dans les données de Statistique Canada ne sont pas aussi précises et détaillées que celles-là, il y a entre elles de nombreuses similitudes.

Il est à noter que la classification des professions de Statistique Canada ne fait pas de distinction entre les activités commerciales et les activités non commerciales. Les chiffres sur le nombre d'artistes tirés des données de l'Enquête comprendront par conséquent de nombreuses personnes qui n'auraient pas droit à une subvention du Conseil des Arts. Remarquons également que les chiffres de Statistique Canada ne tiennent pas compte des artistes amateurs, car les données reposent sur la participation au marché du travail.

Le nombre de personnes déclarant un salaire ou un revenu provenant d'un travail autonome, aussi connu sous le nom de « personne rémunérée », a été choisi pour établir le nombre d'artistes parce que ce chiffre figurait dans l'ensemble spécial de données et parce qu'il constitue une évaluation raisonnable du nombre de personnes qui consacrent beaucoup de temps à une activité artistique. L'occupation professionnelle principale au cours de la semaine du recensement a servi à classer les personnes recensées par profession.

Les répondants devaient fournir des renseignements sur leur revenu pour l'année civile 2000. Certains travailleurs ont pu changer d'emploi entre la fin de 2000 et mai 2001, ce qui leur donnerait un revenu qui n'est pas directement relié à leur profession en mai 2001. Comme il est probable que cela soit relativement peu fréquent, les données sur le revenu dans ce rapport devraient correspondre généralement à la profession en question.

Les statistiques sur le revenu dans ce rapport comprennent le salaire et les gains nets du travail autonome et excluent les transferts des gouvernements, le revenu de placement et le revenu de pension. Il est important de noter que les chiffres sur le revenu comprennent le revenu provenant de tous les emplois en 2000 et non seulement le revenu provenant de l'occupation principale du répondant au cours de la semaine du recensement.

Malgré certaines limites, le recensement de 2001 est une des meilleures sources disponibles d'information sur la population active du secteur des arts. Le recensement propose des estimations basées sur une très vaste population – les 20 % de ménages ayant répondu au questionnaire complet du recensement.

Toutefois, le recensement n'est pas une source parfaite de renseignements au sujet des artistes. Il y a d'abord le problème de la période où a eu lieu le recensement. La classification des professions est basée sur l'emploi auquel les répondants ont consacré le plus d'heures au cours de la semaine allant du dimanche 6 mai au samedi 12 mai 2001. Or, il s'agit d'une période « de relâche » pour de nombreuses initiatives artistiques. Rappelons que la saison de nombreux organismes des arts de la scène dure de l'automne au printemps. Ces saisons ont pu prendre fin avant la semaine du 6 mai, obligeant certains artistes à se trouver un autre emploi pendant la fin du printemps et l'été. D'autres organismes ont des saisons d'été qui n'ont pas encore commencé au début de mai.

La préférence accordée à l'emploi principal a un effet sur le dénombrement des professions dans la population active. Pour beaucoup d'artistes, travailler à plusieurs emplois est une réalité quotidienne. Certains ont pu consacrer plus d'heures à un autre emploi qu'à leur art au cours de cette semaine. Il faut en conclure que les projections basées sur le recensement ont tendance à sous-estimer leurs nombres réels.

Bien qu'il soit très riche, l'échantillon produit par le recensement de 2001 comporte certaines limites. Certaines ventilations de la population active du secteur des arts dans des régions peu peuplées sont moins précises à cause de l'échantillon relativement petit d'artistes dans ces régions. De plus, les mesures prises par Statistique Canada pour assurer la confidentialité des réponses individuelles introduisent des déviations dans les projections du nombre d'artistes dans les régions peu peuplées.¹⁶ Ce rapport n'utilise donc aucune donnée inférieure à 40 afin d'éviter les inexactitudes possibles.

Le recensement a lieu tous les cinq ans, ce qui limite l'analyse de l'évolution des tendances aux années du recensement.

¹⁶ Ces mesures comprennent notamment l'« arrondissement aléatoire » des petits nombres, où des groupes professionnels composés de 1 à 10 individus sont arrondis à 0 ou 10 de façon aléatoire. Ceci introduit une certaine déviation des projections des artistes dans les territoires et les autres régions peu peuplées.

Compte tenu de ces limites, les données du recensement ne satisfont pas à tous les besoins analytiques. Toutefois, elles nous ont permis de brosser un portrait statistique très détaillé des artistes au Canada.

Annexe B : Descriptions de neufs professions artistiques

Source : Classification type des professions, 1991, Statistique Canada
http://www.statcan.ca/francais/Subjects/Standard/soc/1991/soc91-menu_f.htm

Profession (code)	Définition
Acteurs/actrices (F035)	<p>Les personnes exerçant les professions de ce groupe de base s'occupent principalement d'interpréter des rôles dans des productions théâtrales, cinématographiques, télévisuelles et radiophoniques, ou dans d'autres milieux, pour divertir le public. Les membres de ces professions peuvent se spécialiser dans le théâtre ou le cinéma. Les professeur(e)s d'art dramatique qui travaillent dans des milieux autres que les établissements d'enseignement sont également compris(es) dans ce groupe de base</p> <p>Exceptions - Les personnes qui enseignent l'art dramatique dans des écoles, aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire sont classés dans le groupe de base approprié à l'intérieur du grand groupe E1 - Enseignants/enseignantes.</p>
Artisans/artisanes (F144)	<p>Les personnes exerçant les professions de ce groupe de base s'occupent principalement de concevoir et de fabriquer à la main diverses pièces d'artisanat telles que bijoux, objets ornementaux, articles de poterie, vitraux, tapis et tissus. Ce groupe de base comprend également les luthier(ière)s, les relieur(euse)s d'art et les professeur(e)s d'artisanat.</p> <p>Exceptions - Les conducteur(trice)s de machines et les assembleur(euse)s qui produisent des objets et des articles du même genre, dans l'industrie manufacturière sont classés dans le groupe de base approprié à l'intérieur de la grande catégorie professionnelle H - Métiers, transport et machinerie, ou dans le groupe de base approprié à l'intérieur de la grande catégorie professionnelle J - Transformation, fabrication et services d'utilité publique. Les peintres, les sculpteur(e)s et les autres artistes des arts visuels sont classés dans le groupe de base F036 - Peintres, sculpteurs/sculptrices et autres artistes des arts plastiques.</p>
Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses (F032)	<p>Les personnes exerçant les professions de ce groupe de base s'occupent principalement de composer de la musique instrumentale ou vocale, d'en diriger l'exécution ou d'en faire l'arrangement.</p> <p>Exceptions - Les personnes qui s'occupent de l'exécution ou de l'enseignement de la musique instrumentale ou vocale sont classées dans le groupe de base F033 - Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses.</p>
Danseurs/danseuses (F034)	<p>Les personnes exerçant les professions de ce groupe de base s'occupent principalement de danser. Il comprend également les professeur(e)s de danse qui enseignent ailleurs que dans les écoles primaires et secondaires et dans les établissements d'enseignement postsecondaire.</p> <p>Exceptions - Les effeuilleuses et les danseuses exotiques sont classées dans le groupe de base F132 - Autres artistes du spectacle. Les chorégraphes sont classés dans le groupe de base F031 - Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé. Les personnes qui enseignent la danse dans des écoles, aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire sont classés dans le groupe de base approprié à l'intérieur du grand groupe E1 - Enseignants/enseignantes.</p>

Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses (F033)	<p>Les personnes exerçant les professions de ce groupe de base s'occupent principalement d'interpréter de la musique instrumentale et vocale. Les musicien(ne)s et les chanteur(euse)s jouent ou chantent dans des orchestres, des compagnies d'opéra et des groupes populaires, dans des bars-salons ou des théâtres, au cinéma, à la télévision et dans des studios d'enregistrement. Les professeur(e)s de musique qui enseignent ailleurs que dans des établissements d'enseignement sont également compris(es) dans ce groupe de base. Ils enseignent dans des conservatoires, des écoles de musique et des maisons privées.</p> <p>Exceptions - Les compositeur(trice)s et les arrangeur(euse)s sont classés dans le groupe de base F032 - Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses. Les musicien(ne)s qui enseignent la musique dans des écoles, aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire sont classés dans le groupe de base approprié à l'intérieur du grand groupe E1 - Enseignants/enseignantes.</p>
Autres artistes du spectacle (F132)	<p>Les personnes exerçant les professions, non classés ailleurs, de ce groupe de base s'occupent principalement de divertir le public, par exemple les artistes de cirque, les magicien(ne)s et les marionnettistes.</p>
Peintres, sculpteurs/sculptrices et autres artistes des arts plastiques (F036)	<p>Les personnes exerçant les professions de ce grand groupe s'occupent principalement de créer des œuvres artistiques originales à l'aide de méthodes comme la peinture, le dessin, la sculpture et la gravure. Ce groupe comprend également les professeurs et les enseignant(e)s d'art dans des écoles d'arts autres que de niveau primaire, secondaire et postsecondaire.</p> <p>Exceptions - Les peintres en bâtiment sont classés dans le groupe de base H144 - Peintres et décorateurs/décoratrices. Les professeur(e)s qui enseignent les arts dans des écoles, aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire sont classés dans le groupe de base approprié à l'intérieur du grand groupe E1 - Enseignants/enseignantes. Les artisan(e)s sont classés dans le groupe de base F144 - Artisans/artisanes. Les graphistes sont classés dans le groupe de base F141 - Concepteurs/conceptrices graphistes et artistes illustrateurs/artistes illustratrices.</p>
Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé (F031)	<p>Les personnes exerçant les professions de ce groupe de base s'occupent principalement de produire des films cinématographiques, des émissions de radio ou de télévision, des pièces de théâtre, des spectacles de danse ou des disques, ou à en coordonner la production générale ou un aspect particulier.</p> <p>Exceptions - Les monteur(euse)s de bandes vidéo pré-enregistrées, les mixeur(euse)s de son et les autres technicien(ne)s en enregistrement audio et vidéo sont classés dans le groupe de base F125 - Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo.</p>
Auteurs/auteures, rédacteurs/rédactrices et écrivains/écrivaines (F021)	<p>Les personnes exerçant les professions de ce groupe de base s'occupent principalement de rédiger des livres, des scénarios, des pièces de théâtre, des essais, des discours, des manuels, des devis et d'autres articles non journalistiques qui seront publiés ou présentés, et de faire les recherches que ce travail exige. Les auteur(e)s et les rédacteur(trice)s peuvent se spécialiser dans des sujets, des types de publications ou des genres littéraires particuliers. Les auteur(e)s et les rédacteur(trice)s qui travaillent à la pige sont inclus(es) dans ce groupe de base.</p> <p>Exceptions - Les journalistes sont classés dans le groupe de base F023 - Journalistes.</p>

Annexe C : Tableaux détaillés

Calculs de Hill Stratégies Recherche basés sur les données du recensement de 2001

Prov.	Sous-division du recensement (municipalité)	Type	Nombre d'artistes	Population active totale	% d'artistes
NU	Cape Dorset	HAM	110	485	22,7%
NU	Iqaluit	T	50	3 090	1,6%
YT	Whitehorse	C	190	12 440	1,5 %
NT	Yellowknife	C	60	10 775	0,6 %
C.-B.	Squamish-Lillooet D	RDA	45	480	9,4 %
C.-B.	Comox-Strathcona K	RDA	85	1 040	8,2 %
C.-B.	Bowen Island	IM	115	1 735	6,6 %
C.-B.	Nanaimo B	RDA	105	1 805	5,8 %
C.-B.	Capital F	RDA	255	4 925	5,2 %
C.-B.	Lions Bay	VL	40	830	4,8 %
C.-B.	Cowichan Valley G	RDA	50	1 125	4,4 %
C.-B.	Sunshine Coast D	RDA	60	1 675	3,6 %
C.-B.	Sunshine Coast E	RDA	60	1 720	3,5 %
C.-B.	Capital G	RDA	65	1 970	3,3 %
C.-B.	Greater Vancouver A	RDA	130	4 250	3,1 %
C.-B.	Capital H (Part 1)	RDA	65	2 130	3,1 %
C.-B.	Thompson-Nicola L	RDA	50	1 720	2,9 %
C.-B.	West Vancouver	DM	535	20 915	2,6 %
C.-B.	Central Kootenay F	RDA	45	2 260	2,0 %
C.-B.	Oak Bay	DM	170	8 700	2,0 %
C.-B.	Cowichan Valley B	RDA	75	4 080	1,8 %
C.-B.	Comox-Strathcona A	RDA	40	2 220	1,8 %
C.-B.	North Vancouver	C	455	27 130	1,7 %
C.-B.	Metchosin	DM	45	2 690	1,7 %
C.-B.	North Saanich	DM	95	5 845	1,6 %
C.-B.	Central Saanich	DM	135	8 595	1,6 %
C.-B.	Parksville	C	65	4 170	1,6 %
C.-B.	Coldstream	DM	75	4 905	1,5 %
C.-B.	Nanaimo F	RDA	45	2 995	1,5 %
C.-B.	Nelson	C	75	5 090	1,5 %
C.-B.	View Royal	T	60	4 170	1,4 %
C.-B.	White Rock	C	130	9 165	1,4 %
C.-B.	Sidney	T	70	4 990	1,4 %
C.-B.	North Cowichan	DM	165	12 870	1,3 %
C.-B.	Comox-Strathcona C	RDA	55	4 300	1,3 %
C.-B.	Nanaimo G	RDA	40	3 185	1,3 %
C.-B.	Central Okanagan G	RDA	65	5 300	1,2 %
C.-B.	Nanaimo A	RDA	40	3 315	1,2 %
C.-B.	Sooke	DM	55	4 665	1,2 %
C.-B.	Comox-Strathcona B	RDA	50	4 295	1,2 %
C.-B.	Courtenay	C	100	8 820	1,1 %

Prov.	Sous-division du recensement (municipalité)	Type	Nombre d'artistes	Population active totale	% d'artistes
C.-B.	Mission	DM	165	15 575	1,1 %
C.-B.	Comox	T	55	5 380	1,0 %
C.-B.	Port Moody	C	140	13 905	1,0 %
C.-B.	Lake Country	DM	50	5 275	0,9 %
C.-B.	Whistler	DM	65	7 180	0,9 %
C.-B.	Langford	DM	90	10 625	0,8 %
C.-B.	Squamish	DM	70	8 345	0,8 %
C.-B.	Campbell River	DM	125	15 175	0,8 %
C.-B.	Summerland	DM	40	5 120	0,8 %
C.-B.	Central Okanagan H	RDA	60	7 915	0,8 %
C.-B.	Colwood	C	55	7 545	0,7 %
C.-B.	Langley	C	90	12 655	0,7 %
C.-B.	Terrace	C	45	6 585	0,7 %
C.-B.	Pitt Meadows	DM	55	8 400	0,7 %
C.-B.	Esquimalt	DM	55	9 050	0,6 %
C.-B.	Cranbrook	C	55	9 605	0,6 %
C.-B.	Penticton	C	80	14 210	0,6 %
C.-B.	Fort St. John	C	55	9 875	0,6 %
C.-B.	Port Alberni	C	40	8 005	0,5 %
C.-B.	Prince Rupert	C	40	8 245	0,5 %
C.-B.	Vernon	C	60	16 005	0,4 %
AB	Olds	T	50	3 685	1,4 %
AB	Canmore	T	90	7 365	1,2 %
AB	Rocky View No. 44	MD	230	18 995	1,2 %
AB	Drumheller	T	45	3 975	1,1 %
AB	Okotoks	T	75	6 670	1,1 %
AB	Parkland County	CM	145	16 250	0,9 %
AB	Foothills No. 31	MD	90	10 355	0,9 %
AB	High River	T	45	5 200	0,9 %
AB	Wetaskiwin County No. 10	CM	50	6 325	0,8 %
AB	Red Deer County	CM	80	11 015	0,7 %
AB	Lacombe County	CM	40	6 015	0,7 %
AB	Grande Prairie County No. 1	CM	40	9 475	0,4 %
AB	Sturgeon County	MD	40	10 830	0,4 %
AB	Airdrie	C	40	12 380	0,3 %
AB	Grande Prairie	C	50	23 375	0,2 %
SK	Corman Park No. 344	RM	50	4 995	1,0 %
SK	Moose Jaw	C	85	15 870	0,5 %
SK	Yorkton	C	40	7 580	0,5 %
SK	Prince Albert	C	40	16 765	0,2 %

Prov.	Sous-division du recensement (municipalité)	Type	Nombre d'artistes	Population active totale	% d'artistes
MB	Portage la Prairie	C	65	6 240	1,0 %
MB	St. Clements	RM	45	5 395	0,8 %
MB	Hanover	RM	45	5 550	0,8 %
MB	Russell	TP	45	7 185	0,6 %
MB	St. Andrews	RM	40	6 455	0,6 %
MB	Springfield	RM	45	7 365	0,6 %
MB	Brandon	C	100	22 215	0,5 %
ON	Seguin	TP	70	2 010	3,5 %
ON	Merrickville-Wolford	VL	40	1 455	2,7 %
ON	Niagara-on-the-Lake	T	170	7 645	2,2 %
ON	Centre Hastings	TP	40	2 110	1,9 %
ON	Alnwick/Haldimand	TP	55	3 210	1,7 %
ON	Chatsworth	TP	55	3 405	1,6 %
ON	Stratford	C	260	16 930	1,5 %
ON	King	TP	155	10 920	1,4 %
ON	Mississippi Mills	T	90	6 465	1,4 %
ON	Prince Edward	C	170	12 350	1,4 %
ON	North Grenville	TP	100	7 450	1,3 %
ON	Cramahe	TP	40	2 980	1,3 %
ON	Centre Wellington	TP	175	13 530	1,3 %
ON	South Frontenac	TP	115	9 090	1,3 %
ON	Uxbridge	TP	115	10 010	1,1 %
ON	Campbellford/Seymour Percy Hastings	T	65	5 810	1,1 %
ON	Brock	TP	70	6 370	1,1 %
ON	Lambton Shores	C	60	5 525	1,1 %
ON	Whitchurch-Stouffville	T	135	12 815	1,1 %
ON	Guelph/Eramosa	TP	70	6 700	1,0 %
ON	Central Huron	TP	45	4 310	1,0 %
ON	Port Hope and Hope	T	85	8 250	1,0 %
ON	Georgian Highlands	T	55	5 535	1,0 %
ON	Central Elgin	TP	70	7 095	1,0 %
ON	Clearview	TP	75	7 680	1,0 %
ON	Mono	T	40	4 135	1,0 %
ON	Zorra	TP	45	4 765	0,9 %
ON	Carleton Place	T	45	4 880	0,9 %
ON	Hamilton	TP	55	5 975	0,9 %
ON	Fort Erie	T	130	14 195	0,9 %
ON	Cobourg	T	75	8 315	0,9 %
ON	Kingsville	T	100	11 420	0,9 %
ON	Mapleton	TP	45	5 155	0,9 %
ON	Pelham	T	75	8 605	0,9 %
ON	Oro-Medonte	TP	90	10 360	0,9 %
ON	Perth East	TP	60	6 975	0,9 %
ON	Lincoln	T	90	10 815	0,8 %

Prov.	Sous-division du recensement (municipalité)	Type	Nombre d'artistes	Population active totale	% d'artistes
ON	West Lincoln	TP	55	6 860	0,8 %
ON	Cochrane	T	55	6 920	0,8 %
ON	Midland	T	60	7 660	0,8 %
ON	Gravenhurst	T	40	5 115	0,8 %
ON	Severn	TP	45	5 885	0,8 %
ON	Wilmot	TP	65	8 740	0,7 %
ON	Aurora	T	175	23 670	0,7 %
ON	North Dundas	TP	45	6 160	0,7 %
ON	Owen Sound	C	75	10 350	0,7 %
ON	Haldimand	C	170	23 715	0,7 %
ON	Woolwich	TP	75	10 585	0,7 %
ON	Huntsville	T	65	9 330	0,7 %
ON	East Gwillimbury	T	85	12 265	0,7 %
ON	Brockville	C	70	10 505	0,7 %
ON	Saugeen Shores	T	40	6 200	0,6 %
ON	Essex	T	70	10 855	0,6 %
ON	Scugog	TP	70	11 340	0,6 %
ON	West Grey	TP	40	6 610	0,6 %
ON	Bradford West Gwillimbury	T	80	13 240	0,6 %
ON	Loyalist	TP	45	7 550	0,6 %
ON	Grimsby	T	70	12 005	0,6 %
ON	Essa	TP	55	9 655	0,6 %
ON	Springwater	TP	50	8 865	0,6 %
ON	Orangeville	T	80	14 260	0,6 %
ON	Orillia	C	80	14 490	0,6 %
ON	New Tecumseth	T	80	14 540	0,6 %
ON	Middlesex Centre	TP	45	8 275	0,5 %
ON	Georgina	T	115	21 190	0,5 %
ON	Bracebridge	T	40	7 535	0,5 %
ON	Milton	T	105	19 795	0,5 %
ON	Halton Hills	T	150	28 715	0,5 %
ON	Smith-Ennismore-Lakefield	TP	45	8 770	0,5 %
ON	Brant	C	90	17 975	0,5 %
ON	Woodstock	C	85	17 350	0,5 %
ON	Collingwood	T	40	8 270	0,5 %
ON	Strathroy-Caradoc	TP	50	10 410	0,5 %
ON	Thorold	C	45	9 795	0,5 %
ON	Innisfil	T	70	15 370	0,5 %
ON	Tecumseh	T	65	14 580	0,4 %
ON	Cornwall	C	90	20 790	0,4 %
ON	Belleville	C	100	23 500	0,4 %
ON	Quinte West	C	90	21 500	0,4 %
ON	LaSalle	T	55	14 430	0,4 %
ON	Welland	C	80	24 540	0,3 %
ON	St. Thomas	C	55	17 095	0,3 %
ON	Timmins	C	55	21 680	0,3 %

Prov.	Sous-division du recensement (municipalité)	Type	Nombre d'artistes	Population active totale	% d'artistes
QC	Sutton	V	40	670	6,0 %
QC	Outremont	V	600	12 545	4,8 %
QC	Saint-Sauveur	P	90	2 730	3,3 %
QC	Montréal-Ouest	V	90	2 955	3,0 %
QC	Westmount	V	305	10 365	2,9 %
QC	Hudson	V	65	2 350	2,8 %
QC	Pontiac	M	55	2 230	2,5 %
QC	Oka	M	40	1 725	2,3 %
QC	Chelsea	M	75	3 560	2,1 %
QC	Saint-Lambert	V	225	10 715	2,1 %
QC	Lac-Brome	V	50	2 470	2,0 %
QC	Bromont	V	45	2 955	1,5 %
QC	Otterburn Park	V	65	4 440	1,5 %
QC	Sillery	V	90	6 405	1,4 %
QC	La Pêche	M	45	3 600	1,3 %
QC	Beaconsfield	V	125	10 410	1,2 %
QC	Carignan	V	40	3 380	1,2 %
QC	Côte-Saint-Luc	C	145	13 105	1,1 %
QC	Saint-Bruno-de-Montarville	V	145	13 565	1,1 %
QC	Beloeil	V	110	10 440	1,1 %
QC	Chambly	V	110	11 030	1,0 %
QC	Pointe-Claire	V	155	15 820	1,0 %
QC	Cap-Rouge	V	80	8 310	1,0 %
QC	Rosemère	V	70	7 335	1,0 %
QC	Sainte-Anne-des-Plaines	V	60	6 395	0,9 %
QC	Rock Forest	V	100	10 765	0,9 %
QC	Greenfield Park	V	80	8 810	0,9 %
QC	Aylmer	V	180	20 055	0,9 %
QC	Boucherville	V	185	20 965	0,9 %
QC	La Prairie	V	90	10 625	0,8 %
QC	Lachine	V	170	20 170	0,8 %
QC	Trois-Rivières	V	175	20 920	0,8 %
QC	Dollard-des-Ormeaux	V	215	27 240	0,8 %
QC	L'Ancienne-Lorette	V	70	9 150	0,8 %
QC	Bécancour	V	40	5 630	0,7 %
QC	Candiac	V	50	7 600	0,7 %
QC	Saint-Lazare	P	45	6 975	0,6 %
QC	Magog	V	45	7 070	0,6 %
QC	Saint-Jean-sur-Richelieu	V	115	18 835	0,6 %
QC	Val-d'Or	V	70	11 600	0,6 %
QC	Saint-Nicolas	V	60	9 955	0,6 %
QC	Granby	V	140	23 250	0,6 %
QC	Saint-Augustin-de-Desmaures	M	55	9 290	0,6 %
QC	Dorval	C	55	9 410	0,6 %

Prov.	Sous-division du recensement (municipalité)	Type	Nombre d'artistes	Population active totale	% d'artistes
QC	Mont-Royal	V	55	9 595	0,6 %
QC	Drummondville	V	135	23 755	0,6 %
QC	Vaudreuil-Dorion	V	60	11 350	0,5 %
QC	Rimouski	V	85	16 170	0,5 %
QC	Anjou	V	100	19 630	0,5 %
QC	Boisbriand	V	70	14 635	0,5 %
QC	Val-Bélair	V	55	11 910	0,5 %
QC	Terrebonne	V	105	23 625	0,4 %
QC	Sainte-Thérèse	V	60	13 520	0,4 %
QC	Sainte-Julie	V	70	15 875	0,4 %
QC	La Baie	V	40	9 125	0,4 %
QC	Varenes	V	50	11 435	0,4 %
QC	Saint-Georges	V	50	11 585	0,4 %
QC	Deux-Montagnes	V	40	9 380	0,4 %
QC	Saint-Hyacinthe	V	80	19 665	0,4 %
QC	Cap-de-la-Madeleine	V	60	14 750	0,4 %
QC	Lachenaie	V	50	12 415	0,4 %
QC	Châteauguay	V	80	20 950	0,4 %
QC	Lévis	V	80	21 470	0,4 %
QC	Kirkland	V	40	11 285	0,4 %
QC	Alma	V	45	12 955	0,3 %
QC	Sorel-Tracy	V	55	15 945	0,3 %
QC	Mascouche	V	55	16 370	0,3 %
QC	Mirabel	V	50	15 055	0,3 %
QC	Blainville	V	65	20 085	0,3 %
QC	Victoriaville	V	55	20 135	0,3 %
QC	Saint-Eustache	V	45	22 630	0,2 %

Prov.	Sous-division du recensement (municipalité)	Type	Nombre d'artistes	Population active totale	% d'artistes
N.-B.	Hampton	PAR	40	1 405	2,8 %
N.-B.	Alnwick	PAR	75	2 960	2,5 %
N.-B.	L'Acadie	M	40	3 090	1,3 %
N.-B.	Rothesay	T	55	6 495	0,8 %
N.-B.	Fredericton	C	210	27 850	0,8 %
N.-B.	Riverview	T	65	9 895	0,7 %
N.-É.	Victoria Subd. B	SCM	40	2 155	1,9 %
N.-É.	Lunenburg	MD	215	12 840	1,7 %
N.-É.	Chester	MD	75	5 220	1,4 %
N.-É.	Yarmouth	MD	55	5 375	1,0 %
N.-É.	Clare	MD	45	4 760	0,9 %
N.-É.	Truro	T	40	5 475	0,7 %
N.-É.	West Hants	MD	40	6 890	0,6 %
N.-É.	Colchester Subd. B	SCM	40	9 610	0,4 %
N.-É.	East Hants	MD	45	10 965	0,4 %
N.-É.	Kings Subd. A	SCM	40	11 175	0,4 %
Î.P.É.	Lot 65	LOT	40	1 090	3,7 %
Î.P.É.	Charlottetown	C	155	17 900	0,9 %
T.N.L.	Portugal Cove-St. Philip's	T	45	3 200	1,4 %
T.N.L.	Corner Brook	C	55	9 730	0,6 %
T.N.L.	Conception Bay South	T	55	10 210	0,5 %
T.N.L.	Mount Pearl	C	50	14 395	0,3 %
	Total des 264 petites municipalités urbaines et rurales		22 075	2 599 050	0,8 %
	Canada (ensemble du pays)		130 700	16 415 785	0,8 %
<p>Types : C=City; CM=County Municipality; DM=District Municipality; HAM=Hamlet; IM=Island Municipality; LOT=Lot; M=Municipalité; MD=Municipal District; P=Paroisse; PAR=Parish; RDA=Regional District Electoral Area; RM=Rural Municipality; SCM=Subdivision of County Municipality; T=Town; TP=Township; V=Ville; VL=Village</p>					